

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

CMR FRANCOIS VILLON
16, Avenue Marc Sangnier
75014 PARIS

**PURGES DES FACADES BATIMENT B, GYMNASE COLLEGE
BATIMENT E, ET BATIMENT F DE LA CMR FRANÇOIS VILLON**

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

**CMR FRANCOIS VILLON
16, Avenue Marc Sangnier, 75014 PARIS**

**Représentant du maître d'ouvrage :
M. BRAY, PROVISEUR**

Objet du marché :

**PURGES DES FACADES BATIMENT B, GYMNASE COLLEGE BATIMENT E, et bâtiment
F de la CMR FRANCOIS VILLON
16, Avenue Marc Sangnier
75014 Paris**

Date :

Montant programme base:

Montant programme optionnel:

**MARCHE PUBLIC PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article
28 du Code des marchés publics.**

Conduite d'Opération :

**Région Île de France
Unité Territoriale Sud Ouest**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics :

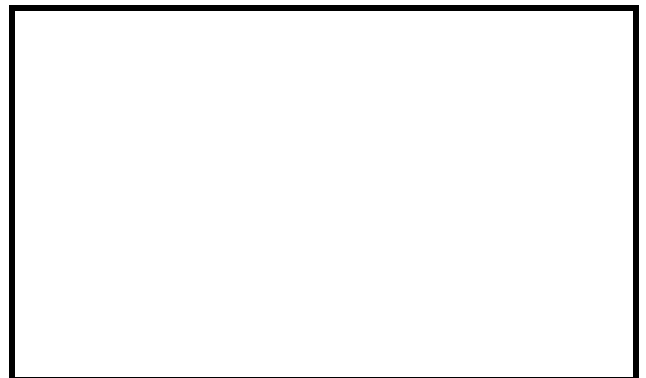
**M. BRAY, PROVISEUR
LYCEE FRANCOIS VILLON
10-16, Avenue Marc Sangnier
75014 Paris**

Ordonnateur :

**LYCEE FRANCOIS VILLON
10-16, Avenue Marc Sangnier
75014 Paris**

Comptable public assignataire des paiements :

**Agent comptable du LYCEE FRANCOIS VILLON
Monsieur GALTIER
10-16, Avenue Marc Sangnier
75014 Paris**



SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT **4**

ARTICLE 2 : PRIX **4**

ARTICLE 3 : DELAIS **6**

ARTICLE 4 : PAIEMENT **6**

Article 2 : Prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l’article 10 du C.C.A.G.

Les travaux sont divisés en un lot unique composé d’un programme de base et des options.

L’ensemble des travaux sera rémunéré par application d’un prix global forfaitaire égal à :

Programme base :

- Montant hors taxe : Euros
 - TVA (taux de 20 %) : Euros
 - Montant TTC : Euros
 - Soit en lettres :
-

Programme optionnel :

- Montant hors taxe : Euros
 - TVA (taux de 20 %) : Euros
 - Montant TTC : Euros
 - Soit en lettres :
-

Aucune variante n’est autorisée.

- **Dans le cadre d’un groupement d’entreprises,** le tableau ci-après est à remplir obligatoirement, indiquant la nature (chapitres techniques) et le montant des prestations réalisées par co-traitant :

Entreprise	Nature de la prestation	Montant HT	Montant TTC
.....
.....
.....
.....

Dans le cadre d’une sous-traitance,

Déclaration de sous-traitance :

Les annexes n°..... au présent acte d’engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j’envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j’envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :

.....

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C. soit en lettres

Article 3 : Délais

Le délai d'exécution du marché est de **7 semaines**, réparti de la façon suivante:

- **1 semaines** de préparation de chantier (à compter de la notification du marché)
- **6 semaines** d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
 pour les prestations suivantes :
 Etablissement :
 Numéro de compte : Clé :
 Code banque : Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
 pour les prestations suivantes :
 Etablissement :
 Numéro de compte : Clé :
 Code banque : Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
 pour les prestations suivantes :
 Etablissement :
 Numéro de compte : Clé :
 Code banque : Code guichet :

Le maître de l’ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l’article 5.2.1 du C.C.A.G. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent⁵ de percevoir l’avance forfaitaire
 acceptent de percevoir l’avance forfaitaire

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire communs des marchés européens (CPV), par lot sont :

Lot	Classification principale	Classification complémentaire
1	45000000-7	

J’affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j’interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des ‘interdictions découlant de l’article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d’engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
 A
 Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L’OFFRE PAR LA PRM

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d’engagement
 A
 Le

Signature de la personne responsable du
marché habilitée par la délibération en date du

DATE D’EFFET DU MARCHÉ

Reçu l’avis de réception postal de la
notification du marché signé
 A
 Le
 Par le titulaire destinataire

Le (date d’apposition
 de la signature ci- après)
 Le pouvoir adjudicateur

* Le signataire doit avoir pouvoir d’engager le pouvoir qu’il représente.

⁵ BasDePageCocher la case correspondant à votre situation

**ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un
sous – traitant OU ACTE SPECIAL**

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché **DC13**

- Nom de la personne morale :
.....
.....
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics :
Monsieur le Gestionnaire-Intendant
- Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Gestionnaire-Intendant**
- Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n°:
- Objet du marché : **PURGES DES FACADES BATIMENT B, GYMNASSE COLLEGE
BATIMENT E, et bâtiment F de la CMR François VILLON
16, Avenue Marc Sangnier
75014 Paris**

- Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :
.....

B - Prestations sous-traitées **DC13**

- Nature :
.....
.....
- Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous traitant (T.V.A. comprise) :
.....
.....

C - Sous-traitant **DC13**

- Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
.....
.....
- Forme juridique :
- Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
- Adresse :
- Téléphone :

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct.

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement
- est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../200 ...

D - Conditions de paiement du contrat de sous-traitance et modalités de règlement **DC13**

- **Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :**

- **Avance forfaitaire :**
 le marché ne prévoit pas d'avance forfaitaire

- le sous-traitant demande à bénéficiaire de l’avance forfaitaire
- le sous-traitant ne demande pas à bénéficiaire de l’avance forfaitaire

Moment de versement

Après la date de notification de l’acte spécial //200... et à la date de commencement de l’exécution du contrat de sous traitance/ .../200

Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l’avance forfaitaire au sous-traitant est subordonné, s’il y a lieu, au remboursement de la partie de l’avance forfaitaire versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées.

Moment de remboursement

L’avance forfaitaire versée au sous-traitant sera remboursée dans les conditions fixées par l’article 115-II du CMP.

- **Autres paiements** (indiquer les modalités de calcul et de paiement des acomptes)

.....

- **Retenue de garantie**

Le sous-traité : prévoit une retenue de garantie ne prévoit pas de retenue de garantie

- **Pénalités**

1. le sous-traité prévoit : des pénalités dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d’indisponibilité susceptible d’être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.

2. le sous-traité prévoit : des pénalités qui seront calculées selon la formule suivante :

200 Euros TTC par jour calendaire de retard.....

- **Modalités de variation des prix :** (décrire les modalités de variations)

.....

- **Date ou mois d’établissement des prix :**

- **Mode de règlement :** virement administratif

E - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d’accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira une déclaration indiquant qu’il ne tombe pas sous le coup d’une interdiction d’accès aux marchés publics.

Le sous-traitant n’est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu’il ne tombe pas sous le coup d’une interdiction d’accès aux marchés publics.

F - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire a établi ‘qu’une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l’article 116 en produisant soit l’exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance’ - article 114 alinéa 11.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

G - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.

Les conditions de paiement et les modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.

La personne responsable du marché, compétente pour signer le marché accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou le titulaire

A le
La personne responsable du marché pour
signer le marché.

H- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC13
---	-------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A le